

Lemire, Caroline

De: Lemire, Caroline
Envoyé: 29 avril 2022 15:35
À: dg valoris
Cc: Robert-Nadeau, François; Tessier, Marie-Michèle; Joey Labranche; Communication-valoris; Alain Berrouard - Valoris
Objet: LET de Bury - Demande d'engagement - Gestion post fermeture

Monsieur Gélinas,

Dans le cadre de la seconde demande de soustraction en vertu de l'article 31.7.2 de la Loi sur la qualité de l'environnement(LQE) déposée le 15 février dernier, il est précisé à la section 3.3.9 portant sur la gestion post-fermeture que : « Valoris propose de maintenir la même garantie financière pour la gestion post-fermeture fournie dans le cadre du décret 722-2021. ». Le Ministère considère que le montant prévu à la lettre de crédit constituée en vertu de la condition 7 du décret numéro 722-2021 du 26 mai 2021 serait acceptable dans l'éventualité où une seconde année d'exploitation de votre projet était autorisée, mais que l'objet de la garantie devrait être modifié afin de couvrir également les frais de gestion postfermeture de l'agrandissement visé par le potentiel décret à venir. En effet, le libellé actuel inscrit à la lettre de crédit est formulé de la façon suivante à la section *Projet, activité ou vocation*: « Garantie financière pour la gestion postfermeture de l'agrandissement vertical autorisé par le décret 722-2021 détaillé à la condition 7 du même décret. »

Dans le but d'inclure la seconde année d'exploitation, veuillez-vous engager, dans les 30 jours suivant la prise et la publication éventuelles d'un second décret de soustraction, à produire et à transmettre un avenant à la lettre de crédit de sorte que la garantie financière porte sur la gestion postfermeture de l'agrandissement vertical autorisé par le décret 722-2021, de même que pour la gestion postfermeture de l'agrandissement faisant l'objet de la présente demande de soustraction.

Salutations,

Caroline Lemire | M. Sc. Forestières
Chargée de projets

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
☎: (367) 995-0251
✉: caroline.lemire@environnement.gouv.qc.ca